

Les consommateurs et la société civile haussent le ton

Le 26 octobre dernier les syndicats et mouvements de la société civile ont battu le macadam pour exprimer leur ras le bol face à la cherté de la vie et la crise socio-politique qui semblent hypothéquer l'avenir de tout un peuple ; le bas-peuple. Arrivés au Ministère du plan, où ils ont trouvé, le maître des lieux, leur interlocuteur absent, ils ont tout de même lu leur déclaration. Partie remise.

Jean Claude OUME

Hier Mardi, plus de 31 groupements syndicaux et ONG ont réédité l'exploit, de l'Etoile rouge au Ministère du Plan en passant pas St Michel, le Hall des Arts, la Présidence, et la Place du souvenir. Chansons, slogans et boutades, tout y est passé avant de rencontrer le Ministre Zul Kifl Salami à 13 heures précises, après sa rencontre expresse avec le Chef de l'Etat, (très informé de la situation) certainement pour recevoir quelques consignes.

Les exigences

Le mémorandum de sept pages lu pas trois (3) responsables syndicaux et associations démocratiques dont Romain Abilé Houéhou, Julien Togbadja et Issè Iko, respectivement, Président de la ligue pour la défense des consommateurs, Président de la ligue béninoise des droits de l'homme et Secrétaire Général Adjoint du CSTB, a mis les pieds dans les plats social économique sanitaire et politique du Bénin.

Aussi, le panier de la ménagère, la sécurité sociale et de l'emploi, les



produits pétroliers et le transport, les services de l'Education, l'eau et l'électricité, la télécommunication, la convenance, la grippe aviaire les élections présidentielles de 2006, le budget élephantique de la Cena, sont tous passés au scanner de la Coalition contre la cherté de la vie au Bénin, à travers la présentation véhémente et déterminée des différents leaders devant un Zul Kifl très attentif, Séverin et attentionné. Ayant bien attendu les exigences (voir encadré) le Ministre du Plan, a tenu à justifier séance tenante, les raisons de la cherté de la vie, qui pour lui, découlent ces fluctuations des cours des produits pétroliers et d'autres paramètres, qu'il a promis développer au cours d'une séance plus officielle et organisée. Toutefois, il a précisé que le Bénin étant un pays très dépendant, ne vivant pas en vase clos, ce dernier subi énormément, tous les coups des différentes crises économiques observées de part et d'autre. Les syndicats qui attendaient à chaud une réaction du Ministère plus concrète et pragmatique ont refusé d'être le porte-voix des consommateurs pour un message si diplomatique et insatisfaisant. Aussi, ont-ils promis passer à la vitesse supérieure, en bloquant tous les secteurs d'activités, si dans les meilleurs délais, des réponses claires n'étaient pas données à leurs doléances.

Par ailleurs pour exprimer leur mécontentement responsable syndical a lancé : « Les raisons

pour lesquelles le gouvernement ne veut pas un organe de régulation du secteur Télécoms reposent sur le fait, qu'il a un de ses proches qui régule lui-même ce secteur » Pour le pétrole, a-t-il ajouté, « c'est une vraie mafia ». Des propos qui ont soulevé un tollé dans la foule pratiquement disloquée.

Pour dire au finish qu'entre l'administration centrale, et les consommateurs, société civile et syndicats, le torchon reste encore incandescent.

Extrait du Mémorandum

Nous consommateurs de la Coalition contre la cherté de la vie au Bénin

- Membres de la ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB)
- Membres de l'association Sœurs Unies à l'œuvre (SUO)
- Membres de l'Association de Lutte Contre le Racisme ; l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (ALCRER)
- Membres du Réseau Social Watch Bénin ;
- Membres de l'Association pour la Recherche et l'Amélioration des Conditions de Vie au Bénin (ARAMBE/KAFU-ATA) ;
- Membres de l'Association Que Choisir Bénin ;
- Membres de l'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB) ;
- Membres de la Confédération des Organisations Syndicales Indépendantes (COSI) ;
- Membres de la Centrale des Syndicats Privés et Informels du Bénin (CSPIB) ;
- Membres de la Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin (CSA-Bénin) ;
- Membres de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (UNSTB) ;
- Membres de la Confédération Générale des Travailleurs du Bénin (CGTB) ;
- Membres de l'Union des Travailleurs des Postes et Télécommunications (UTRAPOSTEL) ;
- Membres du Front des Organisations Nationales contre la Corruption (FONAC) ;
- Membres du Syndicat National des « Zémidjans » du Bénin (SYNAZEB) ;
- Membres de l'Association des Femmes Alphabétiseurs du Bénin (AFA-Bénin) ;
- Membres du Réseau des Associations pour l'Intégration des Femmes des ONG et Associations Africaines, Section du Bénin (RIFONGA-Bénin) ;
- Membres de la Fédération des Syndicats et Entreprises de Transports Routiers de marchandises du Bénin (FSETRE) ;
- Membres de l'Association des Femmes Béninoises pour le Droit et le Développement (AFB2D) ;
- Membres du Syndicat des

- Travailleurs Retraités de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (SYNTRAR-CNSS) ;
- Membres de l'Association des Exploitants de Télécentres Privées du Bénin (AETPB) ;
- Membres de la Ligue Béninoise des Droits de l'Homme (LDH) ;
- Membres du SYNTRA SMTC ;
- Membres de la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin (FNEB) ;
- Membres de la Jeunesse Unie anti-impérialiste du Bénin (JUB) ;
- Membres de l'Union Nationale des Etudiants du Bénin (UNEB) ;
- Membres de l'Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin (UNSEB) ;
- Membres de l'Association des Usagers des Marchés de Cotonou (AUMAC) ;
- Membres de Femme et Vie-ONG ;
- Membres de Femme Epanouie ONG
- Etc.

Exigeons de l'Etat

- La mise en œuvre immédiate d'un mécanisme de sécurisation du pays en produits vivriers ;
- L'interdiction de l'importation de volailles sur le territoire national ;
- L'interdiction sur notre territoire des semences transgéniques et des céréales transgéniques par le canal de l'aide alimentaire ;
- La prise immédiate de mesures sociales à travers un collectif budgétaire pour amoindrir la souffrance de toutes les couches sociales du Bénin ;
- La suppression immédiate des taxes spécifiques sur les produits pétroliers ;
- La suppression immédiate de la TVA sur le pétrole lampant et le gaz domestique ;
- L'instauration immédiate d'une TVA au taux réduit à 5% sur le Gazoil et l'essence ;
- La reprise immédiate de la SONA-COP par l'Etat ;
- L'arrêt des tracasseries routières qui renchérisse les coûts des marchandises au Bénin ;
- L'abrogation immédiate de la loi 98-019 du 21 mars 2003 qui divise par deux la pension des retraités ;
- L'abrogation immédiate de la loi 90-004 sur l'embauche et le débauchage ;
- L'abrogation sans condition du décret 2005-512 du 18 Août 2005 portant

nouveau critère des allocations universitaires

- L'installation immédiate, en application du décret 2003-476 du 1er décembre 2003, de l'autorité de régulation des postes et télécommunications le 31 décembre 2005 au plus tard ;
- Que Bénin Télécoms S.A, la SBE et la SONEB épargnent les consommateurs des surfacturations et des facturations fantaisistes des services d'eau, d'électricité et des télécommunications ;
- La population par l'Etat d'ici le 31 décembre 2005 de la gestion faite du câble marin et de la fibre optique qui ont coûté respectivement environ 344.300.000.000 F CFA et 12.000.000.000 F CFA aux contribuables

- Une rencontre dans les meilleurs délais entre tous les acteurs des télécommunications, l'Etat et la Coalition contre la cherté de la Vie en vue de l'alignement des prix des télécommunications sur ceux de la sous-région ;
- L'arrêt immédiat des tentatives d'application d'une tarification indexée de l'énergie électrique au Bénin ;
- La popularisation par l'Etat d'ici le 31 décembre 2005 de l'utilisation faite des fonds provenant des dernières remises de dette ;
- La mise à disposition des forces de sécurité de moyens conséquents leur permettant d'accomplir leur mission régaliennne ;
- Un meilleur déploiement des forces de sécurité en vue de garantir la sécurité des citoyens ;
- Enfin l'arrêt immédiat du gaspillage des fonds publics rien que dans des activités politiques au détriment de l'économie et du social.

Nous terminons ce mémorandum en mettant le gouvernement en garde contre tout entêtement et tout refus de mise en œuvre des revendications des consommateurs qui viennent d'exprimer pour la deuxième fois leur fatigue économique à travers une marche pacifique. Au cas échéant, il sera les responsables des déconvenues.

- Vive le mouvement consommateur béninois !

- Vive la Coalition contre la cherté de la vie au Bénin !

- Vive le dialogue social entre l'Etat et tous les corps constitués de la nation pour que s'instaure au Bénin une consommation socialement plus juste, satisfaisante et durable.